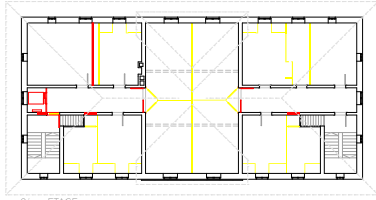
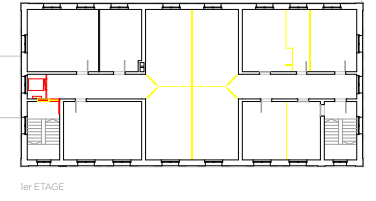


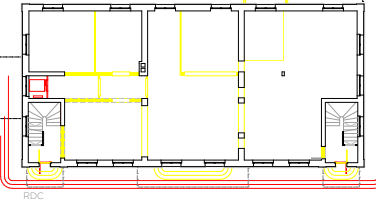
COMBLES



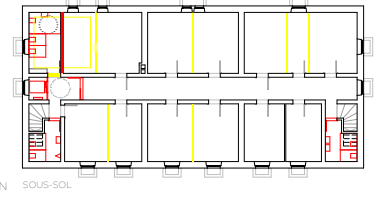
2ème ETAGE



1er ETAGE

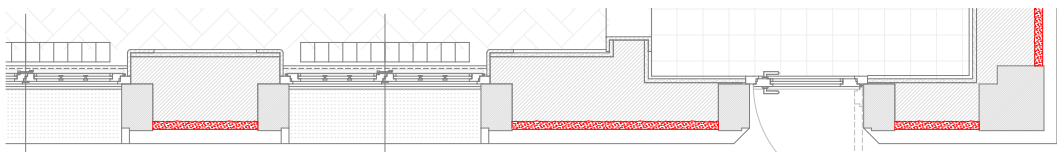


RDC



Sous-sol

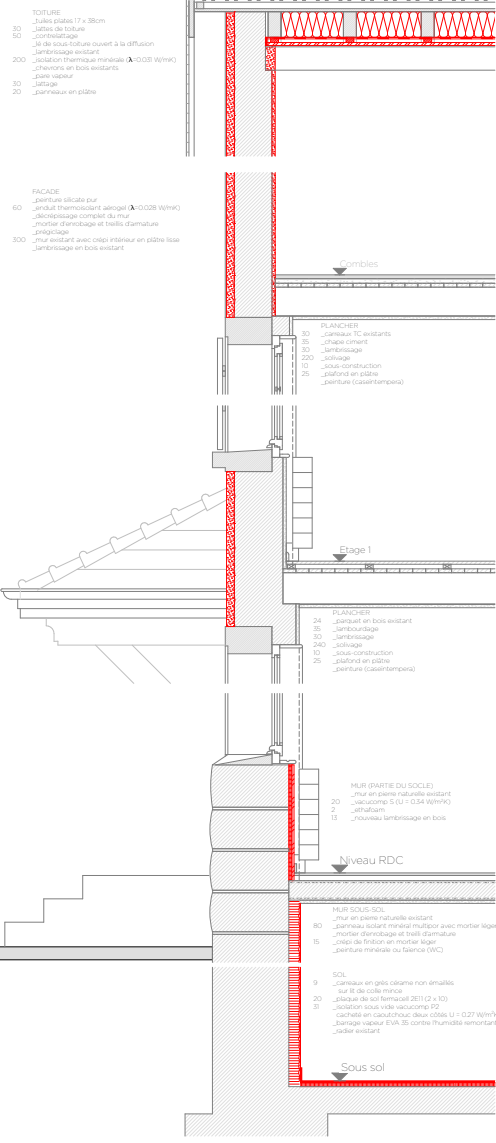
SCHEMAS RENOVATION



FACADE 120 - PLAN CONCEPT RENOVATION

FENÊTRE
 - Séparation des deux parties des vantaux
 - Nouveau double vitrage extérieur en double flux
 - Nouveau vitrage en verre isolant (triple vitrage) extérieur
 - Pose des joints caoutchouc dans cadre en aluminium
 - Réglage des fenêtres
 - Ponçage et huilage des fenêtres, cadres et boselles

FACADE
 - Lambriçage en bois existant
 - Mur existant avec crépi intérieur en plâtre lisse
 - Lambriçage
 - Mortier d'enduit et briques d'armature
 - Enduit complet du mur
 - Enduit thermoisolant aléage (λ=0,028 W/mK)
 - Enduit stucco pur



TOITURE
 - Zoules existants 17 x 38cm
 - Lattes de toiture
 - Contre-lattes
 - M de sous-toiture couvert à la diffusion
 - Lambriçage existant
 - Isolation thermique minérale (λ=0,038 W/mK)
 - Planchis en bois existants
 - Plaque vapore
 - Lambriçage
 - Panneaux en plâtre

FACADE
 - Lambriçage stucco pur
 - Enduit thermoisolant aléage (λ=0,028 W/mK)
 - Enduit complet du mur
 - Mortier d'enduit et briques d'armature
 - Planchis
 - Mur existant avec crépi intérieur en plâtre lisse
 - Lambriçage en bois existant

Combles

Etage 1

Niveau RDC

Sous sol

PLANCHER
 - Carreaux TC existants
 - Plaque vapore
 - Lambriçage
 - Contre-lattes
 - Sous-construction
 - Planchis en bois
 - Peinture (craie/linoléum)

PLANCHER
 - Planchis en bois existant
 - Lambriçage
 - Lambriçage
 - Contre-lattes
 - Sous-construction
 - Planchis en bois
 - Peinture (craie/linoléum)

MUR (PARTIE DU SOLÉ)
 - Mur en pierre naturelle existant
 - Isolation (λ=0,034 W/mK)
 - Enduit
 - Nouveau lambriçage en bois

MUR SOLÉ-SOL
 - Mur en pierre naturelle existant
 - Planchis existant muni d'un mur avec mur léger
 - Mortier d'enduit et tréfil d'armature
 - Corps de maçonnerie en murier léger
 - Peinture minérale ou lavance (WC)

SOL
 - Carreaux en grès cérame non émaillés
 - Sur de colle mince
 - Plaque de sol format 201 (2' x 10')
 - Isolation sous vide résineuse P2
 - Cadrage en caoutchouc sous crépi U=0,27 W/mK
 - Drainage valeur E=V 35 contre l'humidité remontante
 - Jacter existant



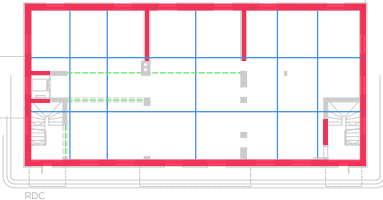
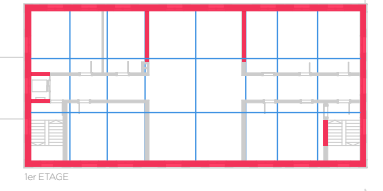
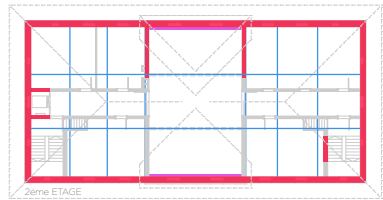
SALLE DU CONSEIL

Une mise en œuvre respectueuse

L'assainissement des surfaces et des revêtements intérieurs se fera de manière mesurée. Les matériaux existants de qualité seront rafraîchis et, en cas de besoin, complétés. Les revêtements en bois ou en carrelage. Les lambriçages, plinthes, tablettes et encadrements de fenêtres seront également maintenus, ce qui est incompatible avec l'assainissement thermique de la façade depuis l'intérieur. Cependant le décrepissage permettra de recréer le bâtiment avec un crépi isolant minéral haute performance à base d'aérogel. Une valeur U raisonnable pour un bâtiment historique pourra ainsi être atteinte, tout en conservant les pierres de taille ou les décors intérieurs. La valeur patrimoniale des fenêtres exige leur maintien. Afin d'améliorer leurs performances thermiques, nous proposons de les modifier et de les compléter avec un verre isolant. La partie intérieure des vantaux, y compris les paumelles et les serrures, restera ainsi en état original.

Concept structurel

Le concept structurel a été conçu pour répondre aux modifications architecturales du projet et garantir la conformité parasismique de la structure existante (selon cahier technique SIA 2018). Sur ce point, le comportement actuel de l'ouvrage présente des qualités, mais aussi des faiblesses. Au niveau des qualités, l'ouvrage est relativement bas avec des charges oscillantes faibles (planchers souples), il possède des murs de façades avec des ouvertures modérées et un appareillage apparent de bonne facture. Au niveau des faiblesses, elles sont propres aux structures avec des planchers souples, à savoir l'instabilité des murs hors de leur plan. Étant donné que l'intervention prévue sur la structure porteuse existante est modeste, le renforcement parasismique sera basé sur le cahier technique SIA 2018. Dans le cas présent, un coefficient de conformité satisfaisant les critères du cahier technique SIA 2018 pourra être atteint en supprimant les grosses faiblesses de la structure et en limitant les interventions sur la substance des éléments existants. En l'occurrence, la pose de tréants passifs horizontaux reliant les façades et les murs porteurs intérieurs, au niveau des planchers, permettra de réduire la hauteur libre. Au droit du plancher supprimé dans les combles un profilé métallique sera disposé et fixé horizontalement contre les murs de façades et les murs perpendiculaires. Ce principe est équivalent aux tréants transversaux préconisés pour les autres parties de l'ouvrage. Le fronton de la façade principale doit lui aussi être tenu hors plan. Dans ce cas, un chaînage périmétrique réalisé au moyen de profils métalliques de faibles dimensions, sera installé et fixé aux éléments stables de la structure existante. Par rapport à d'autres interventions dans la structure, il est envisagé de respecter au maximum le concept structurel porteur actuel. De ce fait, pour des murs supprimés, des profils métalliques seront disposés en remplacement et pour permettre le report des charges sur les murs porteurs restants. Les éventuelles tréants seront résolues de manière conventionnelle (sclage et renforcement local avec des éléments bois ou métal). Globalement, il est admis, selon les documents à disposition, que les planchers ne seront pas à renforcer et répondent aux exigences de sa future utilisation.



CONCEPT STATIQUE